



Mise en disponibilité d'office pour raison de santé

Par **beaudouin**, le **17/02/2009** à **14:22**

je devais reprendre mon travail en avril 2008 suite a une longue maladie sur un poste sans port de charges l'administration me maintient en disponibilité pour raison de santé faute de poste j'ai fait la demande au directeur d'une reconversion professionnelle resté sans réponse question on-t-il le droit de maintenir en disponibilité , combien de temps , que puis-je faire?